



LA SCIENCE
AU CŒUR
DE L'ENVIRONNEMENT



Communiqué de presse

10 octobre 2019

Gestion décentralisée des biodéchets urbains : le premier site pilote de micro-méthanisation du projet DECISIVE inauguré à Lyon

Avec l'accroissement de la population des villes, la gestion des déchets urbains devient un enjeu crucial pour les acteurs du territoire. À travers le projet européen Decisive, Irstea et ses partenaires dessinent un mode de gestion innovant, fondé sur une valorisation de proximité, inscrite dans un processus d'économie circulaire. Trois ans après le lancement de Decisive, le premier site de démonstration entre en fonction à coté de Lyon et a été inauguré le 14 novembre.



Alors que la pression démographique, environnementale et énergétique s'accroît sur les milieux urbains, et que dans le même temps les biodéchets apparaissent comme une ressource à valoriser, des défis restent à relever pour assurer une gestion des déchets qui soit cohérente avec un développement durable des territoires. Pour y parvenir, les scientifiques d'Irstea testent des procédés et des filières inédits, comme concevoir une filière de micro-méthanisation urbaine de proximité, intégrée dans une logique d'économie circulaire : c'est le cœur du projet européen DECISIVE, lancé en 2016 et coordonné par Irstea.

Après trois années d'évaluation des flux locaux de biodéchets et de recherche sur les technologies les plus appropriées pour leur valorisation, il est désormais temps de dévoiler le premier site de démonstration du projet DECISIVE à Lyon. Les solutions développées se concentrent sur une gestion décentralisée des biodéchets. Ces déchets organiques, collectés localement, fourniront aux agriculteurs à proximité des produits à forte valeur ajoutée, comme du compost ou des digestats, tandis que de l'électricité et de la chaleur seront produites grâce à un micro-méthaniseur pour un usage local.

Un événement public autour d'une conférence de présentation du projet DECISIVE

Irstea, coordinateur du projet DECISIVE, et ses partenaires ont présenté le projet lors d'une conférence dans son centre de Lyon-Villeurbanne. La conférence est revenue sur le développement du site pilote, les défis auxquels les équipes ont fait face, et a donné la parole à d'autres projets visant une valorisation locale des biodéchets en France et en Europe.

Cette conférence a été suivie, l'après-midi, d'une visite du site pilote organisée par le Centre de Formation et de Promotion Horticole (CFPH) en collaboration avec Refarmers, une entreprise locale spécialisée en agriculture urbaine. La découverte du site pilote a fait partie d'une visite plus large des principales parties prenantes du projet, le long de la chaîne de valorisation des biodéchets.

Contact presse :

presse@irstea.fr - 01 40 96 61 30 / 06 77 22 35 62

A propos de :

Irstea – Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture – est placé sous la double tutelle des ministères en charge de la recherche et de l'agriculture. Il concentre ses recherches sur l'eau, les écotecnologies et l'aménagement des territoires. Sur un modèle de recherche « finalisée », il a pour vocation de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux d'aujourd'hui et de demain. En collaboration constante avec les entreprises, il est labellisé « Institut Carnot ».

Le 1er janvier 2020, l'Inra et Irstea seront réunis dans un institut unique, l'INRAE, pour porter une ambition renouvelée en recherche, innovation, expertise et appui aux politiques publiques pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

www.irstea.fr – [@irstea](https://twitter.com/irstea)

Le projet DECISIVE est un projet Horizon 2020 de l'Union européenne (Grant n°689229) et rassemble un consortium multidisciplinaire composé de 14 partenaires, désireux de concevoir et mettre en œuvre des systèmes innovants de gestion des déchets organiques urbains. L'attrait croissant des villes entraîne une dépendance de ces territoires à l'égard des importations alimentaires et des exportations de déchets. En développant des systèmes décentralisés de gestion des biodéchets dans les zones urbaines et périurbaines, DECISIVE vise à promouvoir un système local de gestion des déchets produisant des produits à valeur ajoutée pour l'agriculture urbaine et péri-urbaine, fermant ainsi la boucle des flux.

www.decisive2020.eu | info@decisive2020.eu